



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 27 septembre 2018

# Elections municipales – commune de l'Épine

Le conseil municipal de la commune de l'Épine ayant perdu plus du tiers de ses membres en raison de la démission de conseillers municipaux, le préfet de la Vendée a arrêté les dates des élections municipales qui se dérouleront suivant le calendrier suivant :

- 1<sup>er</sup> tour : dimanche 25 novembre 2018
- 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 2 décembre 2018

Les déclarations de candidatures formalisées sous format de listes paritaires alternatives comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, dans la limite de 21 noms, seront effectuées auprès de la sous-préfecture des Sables d'Olonne :

- pour le premier tour, à compter du 29 octobre 2018 (aux horaires d'ouverture au public, soit de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30) et au plus tard le troisième jeudi qui précède le jour du scrutin, soit le 08 novembre 2018 à 18h00 ;

- pour le second tour, à compter du 26 novembre 2018 (aux horaires d'ouverture au public, soit de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30) et au plus tard le mardi qui suit le premier tour, soit le 27 novembre 2018 à 18h00, dans le cas où aucune liste n'aurait recueilli la majorité absolue de suffrages exprimés.

Les services de la sous-préfecture des Sables d'Olonne se tiennent à la disposition des candidats pour toute information sur les modalités d'organisation de ces élections.

